



**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE BLODELSHEIM - SEANCE DU 13 JANVIER 2011**

Sous la présidence de Monsieur François BERINGER , Maire

Présents :

BERINGER Ludovic, BRUN Bernard, BRUN Claude, DANNER Christophe, FOHRER Simone, GOETZ Marc,  
HOMBERT Liliane, INVERNIZZI Corinne, LANG Annette, MULLER Monique, SARTORIO Etienne,  
WALTISPERGER Patrice

Absents excusés et non représentés :

M. DREYER Grégory  
LAVANOUX Laurent

**ORDRE DU JOUR :**

- 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19.11.2010**
- 2. PERSONNEL COMMUNAL**
- 3. REAMENAGEMENT DES SANITAIRES ET VESTIAIRES DE LA SALLE POLYVALENTE**
- 4. ECLAIRAGE PUBLIC**
- 5. DIVERS ET COMMUNIQUEES**

*Monsieur le Maire salue l'assemblée et présente ses meilleurs vœux pour 2011 à l'ensemble du Conseil Municipal. Il remercie les conseillères et conseillers pour leur implication lors des différentes festivités (fête de Noël des aînés, vœux du Maire) ainsi que pour la mise en place des décors de Noël. Il aborde ensuite l'ordre du jour.*

**1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 19 NOVEMBRE 2010**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 19.11.2010 est approuvé à l'unanimité.

**2. PERSONNEL COMMUNAL**

a) Modification de la durée de travail du poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe

Vu la loi N° 83.634 du 13.7.1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi N° 84.53 du 26.1.1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret N° 91.298 du 20.3.1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;

Vu l'avis du comité Technique Paritaire du Centre de gestion, enregistré sous le N° M 2011.9 ;



## COMMUNE DE BLODELSHEIM PV du C.M. du 13.1.2011

Considérant que l'Adjoint Technique de 2<sup>e</sup> classe est appelé à intervenir en plus de ses tâches habituelles, chaque semaine, à raison de 3 heures pour des travaux de nettoyage du bâtiment communal dénommé « Esp'Ass » ;

Le Maire :

- propose de modifier la durée hebdomadaire de travail du poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe
- propose de fixer cette durée à 30 heures par semaine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE

- de fixer la durée hebdomadaire de travail du poste d'Adjoint Technique de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet à 30 heures par semaine à compter du 1.1.2011
- d'inscrire au budget les crédits nécessaires,
- d'autoriser le Maire à signer tout acte y afférent.

### b) Cadeau de naissance

Vu la délibération du Conseil Municipal du 10.9.2010 décidant d'offrir un cadeau d'une valeur de 100 € à Mme Sylvia SCHMITT à l'occasion de la naissance de son enfant,

Vu la lettre de Monsieur le Sous-Préfet de Guebwiller en date du 20.11.2010 invitant le Conseil Municipal à réformer sa décision en tenant compte de certaines observations,

Le Conseil Municipal, après délibération, DECIDE

- d'annuler sa décision du 10.9.2010 visée ci-dessus,
- de remplacer cette délibération par ce qui suit :  
« Le Conseil Municipal DECIDE d'offrir un cadeau d'une valeur de 100 € à tout agent employé par la Commune, à l'occasion de la naissance de l'un de ses enfants. Monsieur le Maire est chargé de procéder à l'achat des éventuels cadeaux qui pourront se faire sous forme de bons cadeaux ».

### c) Tickets-Restaurant

Le personnel communal a demandé s'il était possible de bénéficier de « tickets-restaurant ». Monsieur le Maire expose brièvement le fonctionnement du système du « ticket restaurant » et communique le coût que son instauration engendrerait pour la commune à savoir 4 000 à 6 000 € par an selon la valeur du ticket.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à 12 voix pour et 1 abstention de ne pas donner suite à cette demande.

### **3. REAMENAGEMENT DES SANITAIRES ET VESTIAIRES DE LA SALLE POLYVALENTE**

Par délibération du 9.7.2010, le Conseil Municipal avait confié au Cabinet d'Architecture « Martin HOFFERT » une étude de faisabilité relative au réaménagement des vestiaires et sanitaires de la salle polyvalente.

Monsieur Marc GOETZ présente et commente le résultat de cette étude qui comprend :

- un plan de l'état existant
- un projet d'aménagement



## COMMUNE DE BLODELSHEIM PV du C.M. du 13.1.2011

- une description sommaire et une estimation des travaux à entreprendre s'élevant à 165 000 € H.T. et hors honoraires.

Vu les documents présentés et après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal à l'unanimité

- DECIDE d'entreprendre les travaux en 2011 et charge Monsieur le Maire de lancer l'opération au plus vite afin que les travaux puissent être réalisés de juillet à octobre 2011,
- CHARGE Monsieur le Maire de procéder à la désignation d'un maître d'œuvre après avoir pris l'avis de la Commission d'Appel d'Offre,
- DEMANDE que le plan d'aménagement présenté dans le cadre de l'étude susvisée soit revu par le Maître d'œuvre en tenant compte de certaines observations formulées (optimisation des volumes, doubler éventuellement les douches, prévoir un coin « bébé »...),
- CHARGE Monsieur GOETZ de présenter le projet aux membres de l'Association de Gestion de la salle polyvalente pour avis,
- DEMANDE que certains travaux complémentaires soient intégrés au projet : remplacement de la porte de sortie Est du bâtiment, remplacement de la porte d'accès au local technique, mise en conformité du système de détection incendie dans les combles...,
- DECIDE d'inscrire au budget 2011 le crédit nécessaire à l'opération,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de maîtrise d'œuvre ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier

#### 4. ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire signale que certains endroits de la rue du Général de Gaulle sont mal éclairés et qu'il conviendrait de remplacer six anciens luminaires par du matériel plus performant.

Le coût de ce remplacement a été chiffré à 3 628 € H.T.

Le Conseil Municipal, après délibération, DECIDE

- de procéder au remplacement de ces six luminaires conformément à l'offre présentée
- de faire implanter un candélabre supplémentaire au droit du N° 51 rue du Général de Gaulle pour combler une zone obscure
- d'inscrire le crédit nécessaire au budget 2011.

Il est également signalé que la partie Est de la rue de l'Etang située entre la dernière maison et le Club-House de l'A .P.P. mériterait un éclairage. Le fait d'éclairer cette zone permettrait probablement de sécuriser le secteur.

Ce point sera analysé lors d'une prochaine réunion de la Commission Technique.



## 5. COMMUNIQUES ET DIVERS

### a) Urbanisme

Monsieur le Maire communique la liste des demandes de permis de construire et de déclarations de travaux introduites en Mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal (PC N° 10B0017 à 11B 0001 – DP 10B0051 à 10 B0055).

### b) Diagnostic accessibilité des personnes handicapées aux bâtiments communaux

Monsieur BRUN Bernard rappelle que les établissements recevant du public (E.R.D.) doivent faire l'objet d'un diagnostic de leurs conditions d'accessibilité.

Ce diagnostic analyse la situation des établissements au regard des textes en vigueur et décrit les travaux nécessaires pour une mise en conformité avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Dans le cadre de la mutualisation des moyens, la Communauté de Communes « Essor du Rhin » propose de faire établir les diagnostics nécessaires pour l'ensemble des communes de son ressort. Le coût relatif à l'établissement des diagnostics pour les 12 bâtiments recevant du public de Blodelsheim s'élève à 2 332,20 € TTC.

Le Conseil Municipal en prend acte.

Monsieur BRUN relate également le plan d'action de réduction des émissions de gaz à effet de serre mis en œuvre par le « Pays Rhin, Vignoble, Grand Ballon ».

Dans le cadre de ce plan, il sera proposé aux communes de la Communauté de Communes « Essor du Rhin » de faire établir des diagnostics thermiques des bâtiments communaux.

### c) Conseil Municipal des enfants

Mme Liliane HOMBERT informe l'Assemblée que le « Petit Maire », Léo MAGNET a été élu le 10.12.2010 par le Conseil Municipal des enfants.

Elle communique également les dates et les thèmes des prochaines réunions et signale qu'au niveau des activités de l'assemblée, certaines innovations ont été instaurées.

### d) Remerciements et cartes de vœux

Monsieur le Maire communique

- une carte de remerciements de la famille de M. André LICHTLE pour l'attention que lui a témoigné la commune à l'occasion de son 90<sup>e</sup> anniversaire
- une carte de remerciements de M. et Mme André et Marthe GABA pour l'attention de la commune à l'occasion de leurs noces d'or
- une carte de vœux et de remerciements pour le Mi Dorf N° 53 de M. Jacques DEWATRE.

### e) Bilinguisme

Les prévisions d'effectifs bilingues pour la rentrée 2011 dans les écoles de Blodelsheim n'engendreront pas de modifications au niveau de la répartition des classes dans les deux écoles.



## COMMUNE DE BLODELSHEIM PV du C.M. du 13.1.2011

### f) Contrat d'entretien

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que de nouveaux contrats de maintenance ont été conclus pour l'entretien de la station de pompage des eaux usées rue du Muhlbach, la station de pompage des eaux usées du secteur « Tiergarten » et la station de surpression du château d'eau. La société 2 CAE de Lutterbach assure cette prestation.

### g) Réseau d'eau

Il sera procédé au courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2011 à un nettoyage et une désinfection du réservoir du château d'eau. L'opération sera menée par la Société « Aqua Maintenance » pour un coût de 593 € H.T.

Une fuite d'eau a été détectée et réparée dans la rue Valentin.

### h) Occupation de la salle polyvalente

Il est signalé que le personnel de la maison de retraite « Les Molènes » effectue actuellement un cycle de formation à la salle polyvalente de Blodelsheim ( 5 séances de 2 heures réparties sur 2 mois). La salle est mise à disposition gracieusement.

### i) Rencontre semestrielle avec les élus au C.N.P.E.

La prochaine réunion semestrielle d'information et d'échange à destination des élus des communes riveraines du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Fessenheim se tiendra le 15 février 2011 à 18 H.

### j) Patrimoine communal

Monsieur MAURER présente la liste des terrains et bâtiments appartenant à la Commune. Grâce à une projection, ces biens communaux sont identifiés sur le plan cadastral.

### k) Reconstruction d'un mur de clôture

Le mur de clôture implanté sur la limite Sud de la propriété de M. FANTETTI Jean, située au 6 rue de l'Etang, s'est effondré.

Cette limite jouxte une parcelle communale et à ce titre, Monsieur FANTETTI a sollicité une participation de la commune pour la reconstruction du mur.

Le Conseil Municipal DECIDE de ne pas déroger à la ligne de conduite qui a été adoptée jusqu'à ce jour à savoir de ne pas participer à la construction des murs de clôture sur les parcelles jouxtant le domaine communal.

Aussi, la commune ne participera pas à la reconstruction du mur concerné.

Prévisionnellement, la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au Vendredi 4 mars 2011.

### **TOUR DE TABLE**

. M. Marc GOETZ signale que la consultation relative à la délégation de service public pour l'exploitation d'un accueil de loisirs des enfants est lancée. Les offres sont à remettre pour le 31 janvier 2011.



## COMMUNE DE BLODELSHEIM PV du C.M. du 13.1.2011

. Mme MULLER Monique demande s'il est possible d'instaurer un système de tri (déchets verts et autres) au niveau des poubelles du cimetière St Blaise. Il lui est répondu que le système existe au cimetière Ste Colombe mais n'est pas respecté par les usagers.

Elle signale aussi que les excréments de chiens pullulent sur les trottoirs et qu'il faudrait trouver une solution...

Enfin, elle demande que le lave-vaisselle de la salle polyvalente soit révisé.

. M. Patrice WALTISPERGER rappelle que le Préfet a pris sa décision relative au retrait de la Commune de Balgau de la Communauté de Communes « Essor du Rhin ».

Aussi, à compter du 1.1.2011, cette commune ne fait plus partie de la Communauté de Communes. Il évoque les conséquences de cette situation pour les habitants de Balgau (accès déchèterie, petite enfance...).

. M. Ludovic BERINGER signale que le poteau d'incendie situé à proximité de l'Esp'Ass n'est pas conforme au niveau du débit à assurer. Il est répondu que les essais avaient été réalisés lorsque les surpresseurs du château d'eau étaient à l'arrêt et qu'il conviendra de faire de nouvelles mesures lorsque ces derniers sont en fonction.

. M. Claude BRUN signale qu'une rangée d'arbres plantée à proximité de la station de pompage des eaux serait à déplacer car elle est trop proche du chemin.

M. BRUN Bernard se propose de procéder à l'opération.

. M. Etienne SARTORIO demande à quoi sert l'espace qui a été aménagé en bordure de la RD52. Il lui est répondu qu'il s'agit d'une aire de stationnement pour convoi exceptionnel aménagée par la Direction Départementale des Territoires.

Blodelsheim, le 3 février 2011

Le Maire

François BERINGER



# COMMUNE DE BLODELSHEIM PV du C.M. du 13.1.2011

Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal de Blodelsheim – Séance du 13 janvier 2011

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
<b>BERINGER François</b>	Maire		
<b>LANG Annette</b>	1 <sup>er</sup> Adjoint		
<b>BRUN Bernard</b>	2 <sup>e</sup> Adjoint		
<b>HOMBERT Liliane</b>	3 <sup>e</sup> Adjoint		
<b>GOETZ Marc</b>	4 <sup>e</sup> Adjoint		
<b>MULLER Monique</b>	Conseillère Municipale		
<b>WALTISPERGR Patrice</b>	Conseiller Municipal		
<b>BRUN Claude</b>	Conseiller Municipal		
<b>DANNER Christophe</b>	Conseiller Municipal		
<b>FOHRER Simone</b>	Conseillère Municipale		
<b>SARTORIO Etienne</b>	Conseiller Municipal		
<b>LAVANOUX Laurent</b>	Conseiller Municipal	Absent et pas représenté	
<b>BERINGER Ludovic</b>	Conseiller Municipal		
<b>INVERNIZZI Corinne</b>	Conseillère Municipale		
<b>DREYER Grégory</b>	Conseiller Municipal	Absent et pas représenté	